

## COMMUNE DE DRUY-PARIGNY

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2015-026-0004**

du **26 janvier 2015**

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

**Approuvé**

date **05 mars 2003**

aléa **Inondation**

**Modifié**

date **29 septembre 2014**

aléa

Les documents de référence sont :

**Plan de Prévention du Risque inondation Loire secteur compris entre Nevers et Saint-Léger-des-Vignes**

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui

non

### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

## pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**Cartographie du zonage réglementaire**

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »







